



COMMUNE DE NORDHEIM

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers	
Élus :	15
En Exercice :	12
Présents :	10
Absents excusés :	2

Séance du 2 Mars 2020 Convocation du 25 Février 2020

Sous la présidence de M. Maurice HEYDMANN – Maire

**Membres
présents :**

Adjoints :

UNTERSTOCK Stéphane, BURG Eric, CONRATH Gérard, BAEHREL Christophe.

Conseillers Municipaux :

BASTIAN Cédric, KRATZ Denis, DORER Eric, WEBER Jean-Claude,
REGENASS Hubert.

**Membre absent
excusé :**

MATTERN Céline donne procuration à BURG Eric
FELS Estelle donne procuration à UNTERSTOCK Stéphane

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 Février 2020.
2. Désignation du secrétaire de séance.
3. Approbation du budget primitif 2020.
4. Approbation devis et factures.
5. Groupe de travail.
6. Divers.

10/20 Approbation du procès-verbal de la séance du 17 février 2020

M. le Maire demande aux élus présents s'il y a des observations à formuler avant l'approbation du procès-verbal de la séance du 17 février 2020.

Cela n'étant pas le cas nous pouvons passer aux signatures.

11/20 Désignation du secrétaire de séance

Les membres du Conseil Municipal acceptent que M. Eric BURG, adjoint, assume le secrétariat pour cette séance.

12/20 Approbation du budget 2020

➤ Budget Commune :

M. le Maire présente au Conseil Municipal l'analyse détaillée du Budget Primitif 2020.

Il rappelle que, comme l'an passé, la section d'investissement sera votée au chapitre sans opérations d'équipement afin de faciliter la prise en charge comptable.

- *sans les chapitres « opérations d'équipements »*
- *les crédits de reports seront également repris sans les opérations.*

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications de M. le Maire, à l'unanimité des membres présents :

- vote le budget primitif 2020, comme suit :

- Section de fonctionnement : dépenses et recettes : 1 534 814.18 €
- Section d'investissement : dépenses et recettes : 1 018 543.90 €

13/20 Approbation devis et facture

- M. BURG Eric présente 1 devis de l'entreprise SATER concernant la reprise du raccordement de la source rue de la Mairie pour un montant renégocié de 18 350.00 euros HT.

➤ *Ce devis est approuvé en raison du montant renégocié à la baisse.*

- M. BURG Eric présente 1 devis de l'entreprise SATER relatif au traitement du chemin rural pour un montant de 4 250.00 euros HT. Ce dossier sera
- M. BURG Eric présente 1 devis de l'entreprise RENOVA concernant l'acquisition d'une cuve à eau pour un montant de 12 600.00 euros HT.

- M. BURG Eric présente 1 devis de l'entreprise EST ARRO concernant la mise en place d'un système de pompage au terrain de football pour un montant de 8 580.86 euros HT.
- M. le Maire présente 1 devis de l'entreprise ELECTROHM concernant la pose et le raccordement de chauffage au niveau du local de l'entreprise fotoline, place de l'école pour un montant de 1 498.80 euros HT.
- M. le Maire présente 1 devis d'honoraires du cabinet ARCHIPIQUANT pour la maîtrise d'œuvre concernant la transformation de l'ancienne école en trois logements locatif.

L'ensemble des membres présent décide de laisser ces décisions à la nouvelle équipe, les devis seront re-présentés lors d'une prochaine séance.

14/20 Groupe de travail

Néant.

15/20 Divers

- Comme convenu M. le Maire informe le C.M. quant à certaines dépenses récentes :
 - Dépenses liées au fonctionnement de l'école intercommunale Nordheim-Marlenheim et du périscolaire, à savoir entre 19000 et 20000 Euros. Les salaires des personnels n'ont pas été pris en compte.
 - Dépenses liées à la réfection complète du logement, rue de la Mairie pour un montant total de 26650 euros TTC. Les travaux ont été effectués par 7 entreprises différentes. Il mentionne également les travaux effectués en régie communale : démolition et peinture.
- Demande de location d'une salle de l'ancienne école communale dans le cadre d'une proposition de soutien scolaire. Le C.M. estime qu'il manque de renseignements précis pour une prise de décision immédiate. La nouvelle équipe se chargera du dossier.
- M. Burg Eric, adjoint, souhaite un respect plus strict des consignes de la part de l'agent technique, notamment sur le plan de l'organisation du travail et des déplacements.
- M. le Maire revient sur les problèmes récurrents liés à l'atelier de photographie FOTOLINE. Deux points ont été abordés :
 - La photographe se plaint du chauffage défectueux qui entrave et perturbe gravement les séances de photos. Elle demande l'installation de deux convecteurs. Comme le bâtiment fera l'objet d'une restructuration, les nouveaux élus étudieront le dossier.
 - Par ailleurs, le règlement des loyers impayés n'est toujours pas en vue. La trésorerie propose soit l'annulation de la dette ou, le cas échéant, l'engagement d'une procédure d'expulsion.
 Devant cette situation délicate sur le plan humain, aucune décision n'a pu être actée. C'est le nouveau C.M. qui devra proposer une solution.
- Monsieur Gérard CONRATH, adjoint au maire, souhaite partager ses sentiments et ses réflexions à l'issue de cette ultime séance :
Ainsi il, confirme qu'après 31 années de bons et loyaux services au sein de la vie communale, il a pris la décision de s'arrêter.
Il souhaite remercier les différentes personnes avec lesquelles il a pu travailler tout au long de ses mandats, à savoir :

- Le maire, M. Maurice HEYDMANN pour ses 31 années consacrées à la gestion municipale, pour sa grande disponibilité et son dévouement à la cause publique.
 - Il remercie également, sans les nommer, tous les adjoints actifs (dont 1 seule femme sur 31 années) et honoraires ainsi que l'ensemble des élus municipaux qui se sont succédé.
 - Le personnel technique et administratif, les enseignants et les différentes ATSEM qui ont œuvré pour la commune.
 - Les secrétaires de mairie qui ont travaillé pour la commune jusqu'à ce jour. Avec une mention spéciale pour Mme Alicia FEIST, pour ses compétences, son dévouement, sa gentillesse et surtout sa disponibilité.
Il gardera une grande reconnaissance à leur rencontre.
Enfin, il ajoute que durant ces 30 années il y aura eu des hauts mais aussi des bas.
C'est avec un peu de nostalgie qu'il ne conservera que les bons souvenirs quant à toutes ces belles réalisations auxquelles il a eu la chance de participer.
Tout ceci restera pour lui un très beau souvenir et une période heureuse de sa vie.
- M. Maurice HEYDMANN, maire, reprend la parole et propose un tour de table. Chaque élu présent prend la parole pour faire part de son ressenti à la fin de ce mandat.
- Sont évoquées les difficultés rencontrées dans l'exercice des fonctions d'adjoint pour ceux qui mènent une activité professionnelle à plein temps, en raison de leur manque de disponibilité. On déplore également un manque de délégation de la part du maire ainsi qu'une communication trop limitée dans certains dossiers.
- Sont évoqués les conflits de personnes et les tensions suscitées par des stratégies visant, au moment des élections du maire et des adjoints, à écarter ou à promouvoir certains élus, ce qui a laissé des traces pendant tout le mandat.
- Une tension dont le procès à l'encontre du maire a été le point culminant et qui, des mois durant, a déstabilisé et perturbé le fonctionnement serein de l'assemblée par des attaques incessantes et haineuses de certains anciens élus regroupés autour de Nord'info, qui ont cherché en vain, à provoquer la chute du maire.
- M. HEYDMANN remercie également le personnel communal en dépit des nombreux dysfonctionnements des dernières années qui ont considérablement nui à leur efficacité. Il exprime de manière forte l'exceptionnelle efficacité de Madame Alicia FEIST dont la disponibilité et les qualités humaines ont joué un rôle majeur pendant ces dernières années au sein de la commune.
- Cela dit, M. Éric DORER a quand même rendu hommage à l'équipe municipale qui a permis, par son action et son engagement, au village d'avancer, de grandir et de se développer. Le manque de recul actuel ne permet pas encore de considérer à sa juste valeur et dans ses réelles dimensions l'œuvre accomplie.
- Le maire clôt la séance en remerciant tous les élus, le personnel, toutes celles et tous ceux qui ont, à un moment ou un autre, contribué à donner vie à la communauté villageoise et en souhaitant à la nouvelle équipe courage et réussite.

La séance est levée à 00H10.

Pour extrait conforme
A Nordheim, le 5 mars 2020

Le Maire
Original signé